



PERSPECTIVE

GRAND MONTRÉAL

VOL. 2 No 4
JUILLET 2008

- » Une région métropolitaine qui combine espaces urbains et agricoles
- » 21 000 hectares bruts de terrains vacants dans le Grand Montréal
- » Développement récent : une densité brute moyenne de 18 logements à l'hectare
- » Si la tendance se maintient, l'espace disponible dans le Grand Montréal permettra la construction d'un maximum de 280 000 logements...
- » ... et l'horizon de développement pour le territoire du Grand Montréal serait d'environ 15 ans

L'ESPACE DISPONIBLE pour le développement résidentiel dans le Grand Montréal : une ressource dont l'utilisation est à optimiser

Ce *Perspective Grand Montréal* présente les plus récentes données sur les superficies en espaces vacants dans la région du Grand Montréal ainsi que leur potentiel d'accueil en logements selon les tendances récentes en matière de densification. De plus, plusieurs scénarios de visualisation des densités sont présentés afin d'illustrer les différentes formes urbaines que peut prendre un îlot ou un quartier résidentiel selon les types de bâtiments construits.

Les résultats issus de la validation par les municipalités et les MRC de la région de l'étude *Identification des espaces disponibles à l'intérieur de la zone blanche et évaluation du potentiel d'accueil des municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal* démontrent que près de 21 000 hectares¹ bruts de terrains vacants sont disponibles en zone non agricole (zone blanche) à des fins de développement urbain². De ce total, environ 12 700 hectares sont prévus à des fins résidentielles. La densité brute moyenne d'occupation du sol à des fins résidentielles observée au cours de la période 1999-2004 se situe, pour l'ensemble de la région, à 18 logements à

l'hectare (log./ha). Cette densité brute varie toutefois considérablement d'un secteur géographique à l'autre, passant de 12 log./ha dans les couronnes Nord et Sud, à 17 log./ha dans l'agglomération de Longueuil, à 19 log./ha à Laval et à 46 log./ha sur l'île de Montréal. En partant de l'hypothèse que la tendance récente de densité d'occupation du sol résidentiel se maintient au cours des prochaines années et en tenant compte du potentiel des sites de redéveloppement de l'île de Montréal, on observe que le potentiel d'accueil en logement de la région est d'environ 280 000 logements. En comparant cette donnée aux projections des ménages de l'Institut de la statistique du Québec, on constate que l'horizon de développement pour le territoire métropolitain serait d'environ 15 ans.

Enfin, la visualisation de différentes densités résidentielles brutes permet de constater que la densification n'est pas nécessairement synonyme de développement en hauteur et qu'elle peut permettre d'optimiser l'utilisation du sol tout en favorisant la mixité de typologies de logements.



¹ Dans le système international d'unités, 100 hectares correspondent à 1 km².

² Il est important de mentionner que, lors de leur développement, les terrains vacants feront l'objet de cession à des fins d'aménagement de rues locales et de parcs qui pourraient représenter entre 25 et 30 % des espaces estimés, de sorte que la superficie en terrains vacants est considérée comme une superficie brute.



Une région métropolitaine où espaces urbains et agricoles se côtoient

La région du Grand Montréal couvre une superficie totale de 436 000 hectares, dont 51 000 hectares sont occupés par le fleuve Saint-Laurent, les rivières et les lacs de la région. Parmi les cinq secteurs du Grand Montréal, la couronne Sud et la couronne Nord ont les superficies les plus importantes et couvrent à elles seules les trois quarts du territoire de la région.

Affectation du territoire du Grand Montréal, 2007

Secteur	Superficie terrestre	Zone agricole		Zone blanche	
	ha	ha	%	ha	%
Agglomération de Montréal	49 900	2 000	4,0	47 900	96,0
Laval	24 600	7 100	28,9	17 500	71,1
Agglomération de Longueuil	28 300	9 100	32,2	19 200	67,8
Couronne Nord	135 300	94 700	70,0	40 600	30,0
Couronne Sud	146 400	107 500	73,4	38 900	26,6
Grand Montréal	384 500	220 400	57,3	79 500	20,7

Source : Données de la CMM traitées à partir des données 2007 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

À l'instar de la plupart des grandes régions métropolitaines mondiales, le Grand Montréal regroupe des espaces à vocation tant résidentielle, commerciale, industrielle, qu'agricole. Selon les données les plus récentes datant de 2007, la zone agricole permanente couvre 57 % de la superficie terrestre du Grand Montréal. Ce territoire agricole regroupe certaines des terres les plus productives du Québec et est protégé depuis 1978 par la *Loi sur la protection du territoire agricole*. Quant à la zone non agricole, aussi appelée zone blanche, elle couvre 43 % du territoire de la région.

21 000 hectares bruts de terrains vacants dans le Grand Montréal

Selon les données du dernier recensement de Statistique Canada, le Grand Montréal comptait 1 483 000 ménages en 2006 comparativement à 1 389 000 en 2001, ce qui représente une augmentation de près de 100 000 ménages en cinq ans. Pour les prochaines années, les projections de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) montrent que le nombre de ménages devrait continuer à croître dans la région. Cette croissance implique nécessairement une augmentation du nombre de logements, qui repose elle-même sur la disponibilité de terrains à développer ou à redévelopper.

Les données d'avril 2005 issues de la validation par les municipalités et les MRC de la région de l'étude *Identification des espaces disponibles à l'intérieur de la zone blanche et évaluation du potentiel d'accueil des municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal* démontrent que la superficie brute de terrains

vacants en zone blanche est d'environ 21 000 hectares, ce qui représente environ 13 % de la zone blanche du Grand Montréal. Les couronnes Nord et Sud comptent respectivement 33 % et 32 % de la superficie en terrains vacants, suivies de l'agglomération de Longueuil (13 %), de l'agglomération de Montréal (12 %) et de Laval (11 %).

Des 21 000 hectares bruts de terrains vacants, près des deux tiers (12 700 hectares) sont disponibles à des fins résidentielles alors que le reste (8 200 hectares) est disponible à des fins commerciales ou industrielles.

Superficie en terrains vacants par secteurs du Grand Montréal, 2005

Secteur	Résidentiel		« Secteurs à vocation économique »				Total	
	ha	%	Commercial	Industriel	Total		ha	%
			ha	ha	ha	%		
Agglomération de Montréal*	1 150	9,1	1 301		1 301	15,8	2 451	11,7
Laval**	1 310	10,3	165	820	985	12,0	2 295	11,0
Agglomération de Longueuil	1 577	12,4	271	808	1 079	13,1	2 656	12,7
Couronne Nord	4 540	35,8	535	1 838	2 373	28,8	6 913	33,0
Couronne Sud	4 105	32,4	584	1 920	2 504	30,4	6 609	31,6
Grand Montréal	12 682	100	N/D	N/D	8 242	100	20 924	100

Source : Validation par les municipalités et les MRC de la CMM de l'étude *Identification des espaces disponibles à l'intérieur de la zone blanche et évaluation du potentiel d'accueil des municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal*, 2007.

* Notons que les données indiquées ont été fournies par la Ville de Montréal, Service de mise en valeur du territoire et du patrimoine.

** Notons que les données indiquées ont été fournies par la Ville de Laval. Les milieux humides ont été soustraits par la municipalité.

Identification des espaces disponibles - Méthodologie

Dans un premier temps, le consultant (GGBB) a superposé les résultats des orthophotos réalisées par la CMM en avril 2005 à la cartographie des espaces disponibles réalisée en 2003 par la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec (CPTAQ). Ainsi ont été retirés les espaces construits entre 2003 et 2005 de même que les espaces disponibles situés en milieu humide tels qu'identifiés dans l'Atlas officiel des milieux humides du Canada.

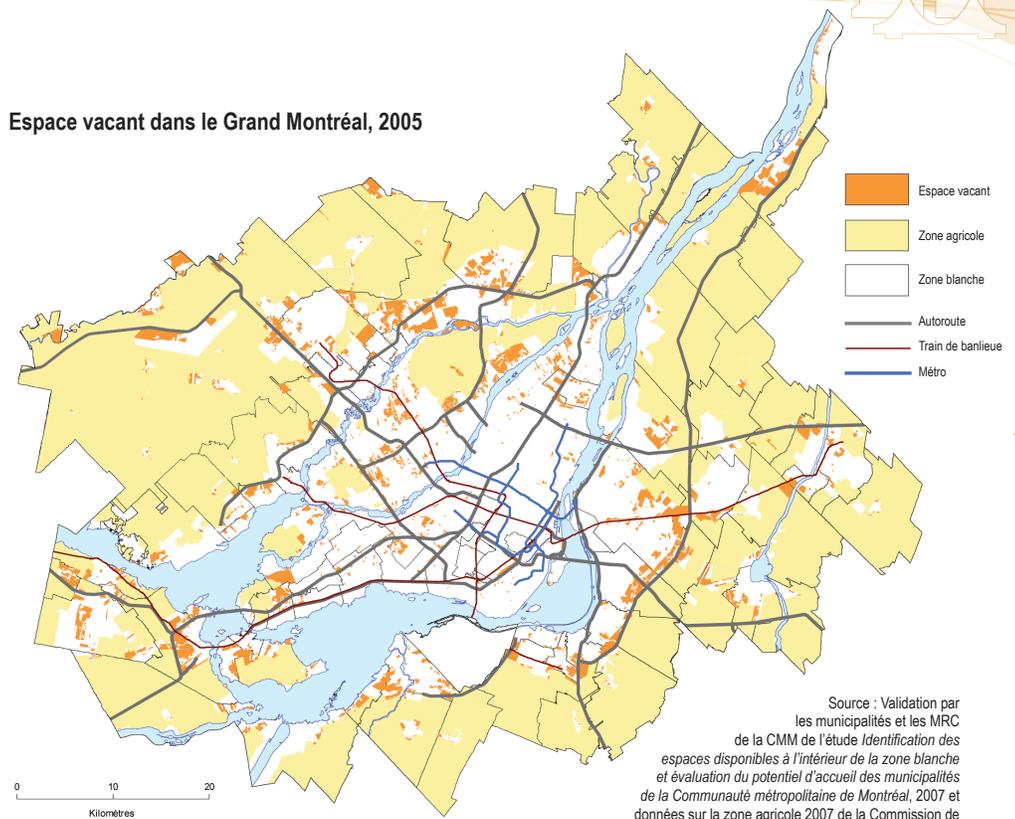
Dans un deuxième temps, le contenu de cette première cartographie a été ajusté à la lumière du contenu des schémas d'aménagement en vigueur. Ainsi, divers espaces ont été retirés conformément aux schémas d'aménagement régionaux (sauf si cette représentation était schématique ou si l'espace visé était inférieur à un hectare) : les sites de contraintes naturelles et anthropiques, les sites d'intérêt, les emprises réservées aux infrastructures majeures (transport d'électricité, gazoduc, oléoducs, etc.) et autres dispositions du document complémentaire restreignant la construction dans les espaces disponibles. De plus, les affectations du sol inscrites aux schémas d'aménagement ont permis de ventiler les résultats selon la principale vocation autorisée pour les espaces en cause à savoir les vocations résidentielle, commerciale et industrielle.

Toutefois, pour le territoire de Laval, les données ont été fournies par la Ville de Laval, laquelle a soustrait les milieux humides estimés au moment de l'étude. Pour le territoire de l'agglomération de Montréal, l'étude a utilisé le plan des terrains vacants réalisé par la Ville de Montréal en 2005. Ce plan ne permet pas de distinction entre les espaces à vocation commerciale et industrielle qui sont regroupés sous une seule vocation économique.

Enfin, il est important de mentionner que les espaces disponibles présentés comprennent des milieux naturels que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) compte protéger en vertu des dispositions applicables de la loi. De plus, ces espaces disponibles feront aussi l'objet de cession à des fins d'aménagement de rues locales et de parcs qui pourraient représenter entre 25 et 30 % des espaces estimés, de sorte que les données qui suivent sont considérées comme une superficie brute même si les espaces majeurs non constructibles ont déjà été retirés.

Pour plus de détails, veuillez consulter l'étude *Identification des espaces disponibles à l'intérieur de la zone blanche et évaluation du potentiel d'accueil des municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal* sur le site Internet de la CMM (www.cmm.qc.ca).

Espace vacant dans le Grand Montréal, 2005



Les espaces de redéveloppement : un potentiel important pour le développement résidentiel de la région

En plus des terrains vacants, le Grand Montréal peut également compter sur les espaces de redéveloppement pour assurer la croissance et le développement de la région. Des bâtiments existants ayant servi à des fins industrielles et commerciales pourront être reconvertis à des fins résidentielles, des terrains pourront être remembrés et libérés pour faire place à de nouveaux projets mixtes, permettant ainsi à des secteurs urbains de connaître un nouveau cycle de vitalité et d'optimiser l'utilisation des équipements et des infrastructures en place.

Toutefois, les données sur la superficie de ce type d'espace sont beaucoup plus difficiles à obtenir que celles concernant les terrains vacants. Le redéveloppement des terrains est fonction du bon vouloir des propriétaires concernés, du potentiel de développement autorisé selon la réglementation municipale (existante mais pouvant aussi être modifiée selon des procédures établies) et, enfin, des tendances du marché immobilier.

Bien que certains projets de redéveloppement urbain annoncés ne se concrétisent pas après plusieurs années, d'autres émergent lorsque les forces du marché sont favorables, parfois aidés par des politiques et des programmes d'interventions municipaux et gouvernementaux. Ces dernières années, on constate que certaines tendances lourdes, comme le vieillissement démographique et l'attrait des modes de transport collectif et actif, favorisent le redéveloppement de certains secteurs des centres urbains existants.

Exemples de projets de redéveloppement dans l'agglomération de Montréal



Le développement résidentiel récent dans le Grand Montréal : une densité brute moyenne de 18 logements à l'hectare

La capacité d'une région à accueillir un nombre croissant de ménages est directement liée aux espaces disponibles dont elle dispose, mais également à la densification des nouveaux projets résidentiels qui s'y développent.

L'étude sur l'identification des espaces disponibles de la CMM montre que la densité brute moyenne varie considérablement selon les secteurs géographiques du Grand Montréal. Ainsi, durant la période 1999-2004, les projets de développement ont présenté une densité moyenne de 12 log./ha dans les couronnes Nord et Sud, de 17 log./ha dans l'agglomération de Longueuil, de 19 log./ha à Laval et de 46 log./ha dans l'agglomération de Montréal.

Pour l'ensemble du territoire métropolitain, la densité brute moyenne de l'espace résidentiel construit entre 1999 et 2004 se situe à 18 log./ha. Ceci représente une diminution de la densité brute comparativement à celle observée en 2001 pour l'ensemble du secteur résidentiel de la région qui était de 24 log./ha³.

La carte ci-contre montre que la densité brute moyenne du développement résidentiel récent (1999-2004) varie considérablement d'une municipalité à l'autre dans les cinq secteurs du Grand Montréal. Si l'on observe la densité des nouvelles unités résidentielles construites dans les dix municipalités du Grand Montréal ayant enregistré la plus forte croissance du nombre de ménages entre les deux derniers recensements, on constate qu'elle est inférieure à 12 log./ha à Vaudreuil-Dorion, à Vaudreuil-sur-le-Lac, à Saint-Lazare, à Blainville, à Mirabel et à Saint-Philippe, elle se situe entre 13 et 17 log./ha à Candiac et à Sainte-Marthe-sur-le-Lac et elle a dépassé 18 log./ha à Saint-Basile-le-Grand et à McMasterville.

Densité brute moyenne observée entre 1999 et 2004 par MRC du Grand Montréal

Secteur	MRC*	Densité (logement à l'hectare)
Agglomération de Montréal		46,19
Laval		19,18
Agglomération de Longueuil		17,45
Couronne Nord		12,44
	L'Assomption	16,66
	Deux-Montagnes	13,82
	Mirabel	11,67
	Les Moulins	11,93
	Thérèse-De Blainville	11,42
Couronne Sud		11,49
	Beauharnois-Salaberry	11,02
	Lajemmerais	15,57
	Roussillon	14,77
	Rouville	9,36
	Vallée-du-Richelieu	12,38
	Vaudreuil-Soulanges	8,41
Grand Montréal		18,09

Source : Données provenant de la validation par les municipalités et les MRC de la CMM de l'étude *Identification des espaces disponibles à l'intérieur de la zone blanche et évaluation du potentiel d'accueil des municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal, 2007*.

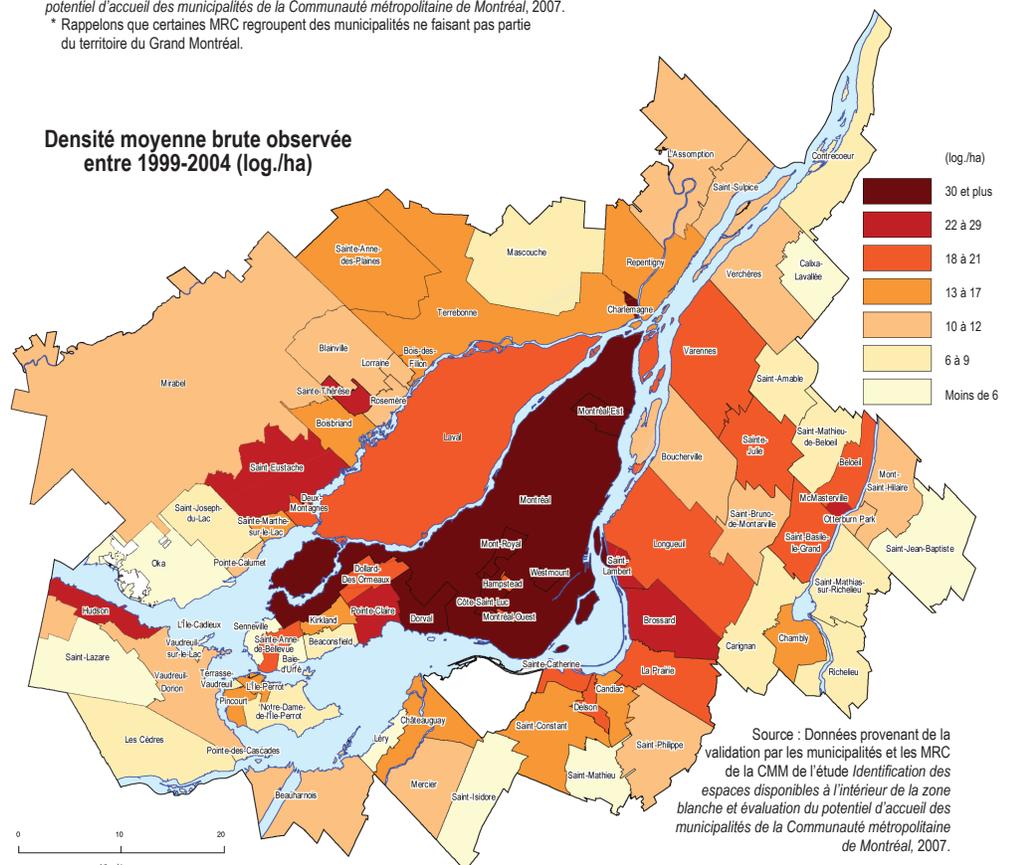
* Rappelons que certaines MRC regroupent des municipalités ne faisant pas partie du territoire du Grand Montréal.

Calcul de la densité – Méthodologie

Le calcul de la densité a été effectué à partir de la superficie des terrains inscrits aux rôles d'évaluation foncière de nouvelles unités résidentielles construites entre 1999 et 2004, superficies majorées du facteur de 1,25 pour tenir compte des rues et des espaces publics. Cette approche permet donc d'estimer la densité brute moyenne d'occupation à des fins résidentielles. Les données des unités résidentielles ont été comparées à celles de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) afin de valider l'échantillonnage du nombre de logements.

Pour plus de détails, veuillez consulter l'étude *Identification des espaces disponibles à l'intérieur de la zone blanche et évaluation du potentiel d'accueil des municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal* sur le site Internet de la CMM (www.cmm.qc.ca).

Densité moyenne brute observée entre 1999-2004 (log./ha)



Source : Données provenant de la validation par les municipalités et les MRC de la CMM de l'étude *Identification des espaces disponibles à l'intérieur de la zone blanche et évaluation du potentiel d'accueil des municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal, 2007*.

³ Voir le Projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement de la CMM, 2005.



Si la tendance se maintient, l'espace disponible dans le Grand Montréal permettra la construction d'un maximum de 280 000 logements...

À l'aide des données sur la superficie des espaces disponibles et sur la densité brute moyenne d'occupation du sol des dernières années (1999-2004), il est possible d'estimer le potentiel d'accueil pour le Grand Montréal et ses cinq secteurs. En partant de l'hypothèse que la tendance récente de densité d'occupation du sol résidentiel se maintienne au cours des prochaines années, on constate que le potentiel d'accueil est d'environ 25 000 logements à Laval, de 28 000 dans l'agglomération de Longueuil, de 47 000 dans la couronne Sud, de 57 000 dans la couronne Nord et de 123 000 dans l'agglomération de Montréal⁴. Ainsi, le potentiel d'accueil de l'ensemble du Grand Montréal serait de 280 000 logements. Toutefois, ces données demeurent approximatives puisque, à l'exception de l'agglomération de Montréal, elles n'incluent pas les espaces de redéveloppement – espaces dont la superficie est en constante réévaluation.

Le potentiel d'accueil en logements estimé à l'échelle des cinq secteurs du Grand Montréal

Secteur	Densité brute moyenne observée 1999-2004 (log./ha)	Potentiel d'accueil (logements)
Agglomération de Montréal*	46,19	123 000
Laval	19,18	25 100
Agglomération de Longueuil	17,45	27 500
Couronne Nord	12,44	56 500
Couronne Sud	11,49	47 200
Grand Montréal	18,09	279 300

Sources : Données provenant de la validation par les municipalités et les MRC de la CMM de l'étude *Identification des espaces disponibles à l'intérieur de la zone blanche et évaluation du potentiel d'accueil des municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal*, 2007.

* Potentiel d'accueil basé sur la superficie en terrains vacants et en espace de redéveloppement.

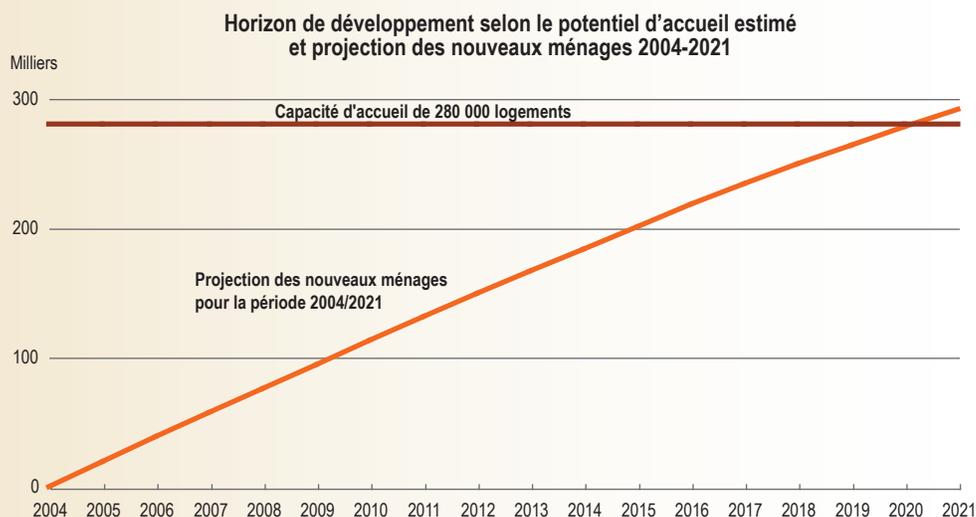
5

... et l'horizon de développement pour le territoire du Grand Montréal serait d'environ 15 ans

Selon les projections des ménages de l'Institut de la statistique du Québec pour la période 2001-2026⁵, le Grand Montréal continuera de voir le nombre de ménages augmenter au cours des prochaines années. En croisant la projection de croissance des ménages à la capacité d'accueil selon la tendance récente de densité d'occupation du sol résidentiel (280 000 logements), on constate que l'horizon de développement pour le territoire métropolitain mène à l'année 2021, soit dans un peu moins de

15 ans. Il est important de prendre en considération que cet horizon de développement est nécessairement sous-estimé en raison de la difficulté d'obtenir des données sur les espaces de redéveloppement.

Toutefois, ces résultats illustrent bien l'importance d'une réflexion sur la densification de l'occupation du sol résidentiel en aménagement métropolitain, et ce, particulièrement dans une approche d'aménagement durable qui intègre la préoccupation de pérennité des sols agricoles.



Sources : ISQ, *Perspective de la population édition 2003* et données provenant de la validation par les municipalités et les MRC de la CMM de l'étude *Identification des espaces disponibles à l'intérieur de la zone blanche et évaluation du potentiel d'accueil des municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal*, 2007.

⁴ En incluant les espaces de redéveloppement pour l'agglomération de Montréal selon le relevé de 2005.

⁵ Édition 2003 du scénario de référence de projection des ménages 2001-2026 de l'Institut de la statistique du Québec.

La densité résidentielle : plusieurs scénarios possibles

Les modèles de densification résidentielle sont multiples : entre la tour résidentielle et la maison unifamiliale, une grande diversité de typologies de logement peuvent cohabiter et favoriser un mode de densification permettant le développement durable de la région.

La référence à une densité brute d'occupation résidentielle n'est pas évidente à transposer dans l'espace et à visualiser. Afin de faciliter la maîtrise de cette notion de densité, une étude de visualisation a été effectuée par l'Atelier B.R.I.C., Architectes et Urbaniste pour le compte de la CMM. Tiré de cette étude, le tableau ci-dessous présente six

scénarios qui illustrent visuellement les typologies de logement et le nombre de logements que l'on retrouve pour des densités brutes de 12, 18, 20, 24, 30 et 42 logements à l'hectare.

Chaque scénario a été élaboré en supposant un espace de quatre hectares à développer dans lequel s'inscrit un réseau de rues et un espace vert correspondant à respectivement 20 % et 10 % de la superficie totale, pourcentages reconnus comme étant habituels en matière de développement résidentiel.

Tableau récapitulatif du nombre de logements et leur répartition par type pour chacun des scénarios

Typologie	Densités résidentielles brutes								
	scénario 1 12 log./ha	scénario 2a 18 log./ha	scénario 2b 18 log./ha	scénario 3a 20 log./ha	scénario 3b 20 log./ha	scénario 4a 24 log./ha	scénario 4b 24 log./ha	scénario 5 30 log./ha	scénario 6 42 log./ha
Unifamiliale isolée	52	38	18		24		24	24	
Unifamiliale jumelée		18	38	40	18	22	16	16	16
Unifamiliale contiguë accolée		15	18	42	6		17	6	36
Unifamiliale contiguë en rangée					34	76			
Logement duplex							16	16	
Logement triplex							30	60	114
Total logements	52	71	74	82	82	98	103	122	166

Source : Atelier B.R.I.C., Architectes et Urbaniste. Étude de visualisation - Densités résidentielles brutes, 2007

À titre d'exemple, le scénario 1 présente le modèle de développement avec la plus faible densité (12 log./ha) dans lequel on retrouve uniquement des unifamiliales isolées alors que le scénario 4b présente un modèle de 24 logements à l'hectare, où l'on retrouve tant des unifamiliales isolées que des unifamiliales jumelées, des unifamiliales contiguës accolées, des duplex et des triplex.

Les photos et les plans suivants permettent de visualiser de façon concrète chacun des six scénarios.

Scénario 1 : 12 logements/hectare brut

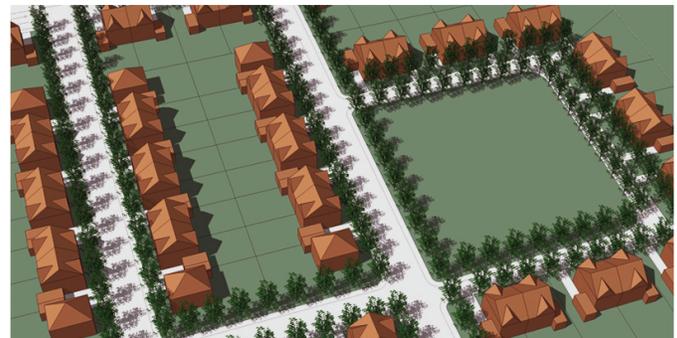
Maisons unifamiliales isolées sur des terrains de moyenne et de grande dimension.



Maison unifamiliale isolée (Blainville) Maison unifamiliale isolée (Repentigny) Maison unifamiliale isolée (Rosemère) Maison unifamiliale isolée (Repentigny)

Scénario 2b : 18 logements/hectare brut

Alternance de maisons unifamiliales isolées, de maisons unifamiliales jumelées et de maisons unifamiliales contiguës accolées par le garage.

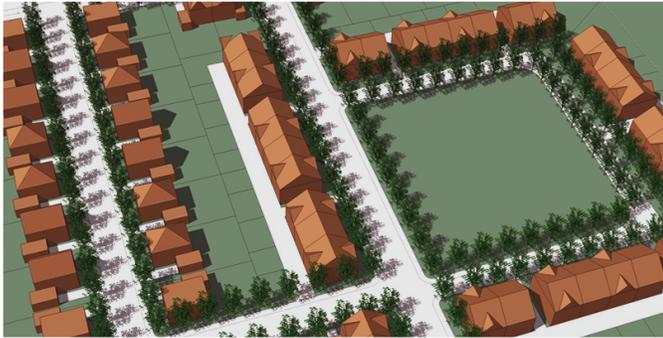


Maison unifamiliale isolée (Blainville) Maison unifamiliale contiguë accolée (Mont-Royal) Maison unifamiliale isolée (Saint-Laurent) Maison unifamiliale jumelée (Saint-Laurent)



Scénario 3b : 20 logements/hectare brut

Regroupement de maisons unifamiliales contiguës en rangée autour du parc avec la présence de maisons unifamiliales isolées, jumelées et contiguës accolées par le garage le long des rues du quartier résidentiel.



Scénario 4b : 24 logements/hectare brut

Mixité de maisons unifamiliales isolées, jumelées et contiguës accolées par le garage, regroupement des logements en plex autour du parc.



Scénario 5 : 30 logements/hectare brut

Mixité de maisons unifamiliales isolées, de maisons unifamiliales jumelées et de maisons unifamiliales contiguës accolées par le garage, regroupement des plex autour du parc.

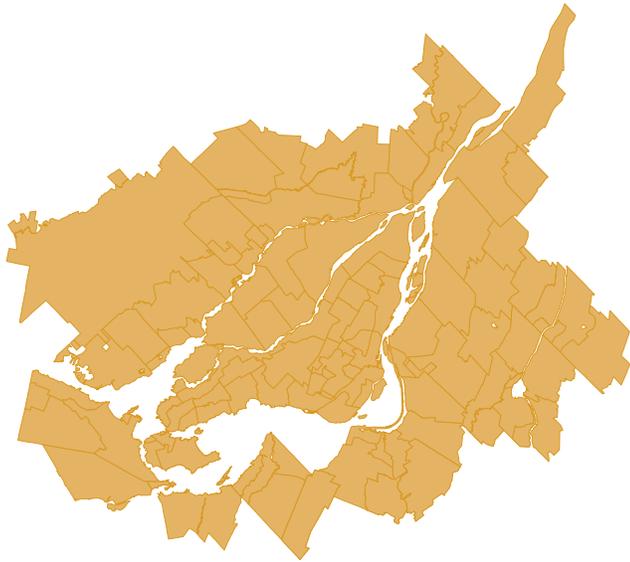


Scénario 6 : 42 logements/hectare brut

Mixité de maisons unifamiliales jumelées, contiguës accolées par le garage et de triplex, principalement regroupés autour du parc.



Cet exercice de visualisation permet de dégager un certain nombre de constats. D'abord, on observe que la densification permet une optimisation de l'occupation du sol et que les mêmes quatre hectares bruts permettent de recevoir d'une à trois fois plus de logements selon la mixité des typologies qu'on y retrouve. De plus, on remarque que la densification de l'occupation du sol n'est pas nécessairement synonyme de développement en hauteur. En effet, on peut retrouver de l'unifamiliale isolée dans l'ensemble des simulations variant de 12 à 30 log./ha. Enfin, on constate que la densification permet une diversité des typologies de logement qui favorise à la fois l'éclosion de plusieurs types de marché résidentiel, mais également d'une plus grande mixité sociale.



Perspective Grand Montréal est une publication bimestrielle dont l'objectif est de dégager les tendances du développement de la région métropolitaine de Montréal. Elle propose des analyses thématiques succinctes en relation avec les compétences de la Communauté métropolitaine de Montréal soit : l'aménagement, le transport, l'environnement, le développement économique, l'habitation et les équipements, les infrastructures et les activités à caractère métropolitain. D'autres thèmes, comme la sociodémographie et la fiscalité métropolitaine, y sont également abordés.

Pour tout renseignement additionnel, communiquer avec :
Philippe Rivet
Politiques et interventions de développement
514 350-2550
philippe.rivet@cmm.qc.ca

Pour obtenir un exemplaire,
visiter le site Internet de la CMM ou écrire à :
Sophie Pomerleau
Communauté métropolitaine de Montréal
1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400
Montréal (Québec) H3A 3L6
spomerleau@cmm.qc.ca



POUR EN SAVOIR PLUS

- ⤷ ATELIER B.R.I.C., ARCHITECTES ET URBANISTE (2007).
Étude de visualisation - Densités résidentielles brutes. Communauté métropolitaine de Montréal. 20 p.
http://cmm/fileadmin/user_upload/documents/rapport_densitesResidentiellesBrutes.pdf
- ⤷ COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (2008).
Recueil statistique sur les activités agricoles. 18 p.
http://cmm/fileadmin/user_upload/documents/recueilstatistique_activitesagricoles_20080417.pdf
- ⤷ COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (2005).
Projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement. 132 p.
http://cmm/fileadmin/user_upload/documents/PSMAD.pdf
- ⤷ GROUPE GAUTHIER, BIANCAMANO, BOLDUC (2007).
Identification des espaces disponibles à l'intérieur de la zone blanche et évaluation du potentiel d'accueil des municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal (Volets 1 et 2). Communauté métropolitaine de Montréal. 49 p.
http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/id_espaceDipo_potentielAccueil.pdf
- ⤷ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2004).
Si la tendance se maintient... Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051. 38 p.
http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf/tendance2001_2051.pdf
- ⤷ SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2006).
L'évolution démographique et le logement au Québec : rétrospective 1991-2001 et perspectives 2001-2051. 138 p.
<http://www.habitation.gouv.qc.ca/publications/M18922.pdf>

Créée le 1^{er} janvier 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités, dont Montréal, Laval et Longueuil. Elle compte, en 2008, 3,6 millions d'habitants répartis sur une superficie de plus de 4 360 kilomètres carrés.



Communauté métropolitaine
de Montréal

